

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 650-1, 662 ET 664

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **19 septembre 2022**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 650-1** modifiant le *Règlement numéro 650 remplaçant le Règlement numéro 347 relatif à la sécurité dans et autour des piscines résidentielles*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 662** concernant l'adoption du Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale – Volet 1A – 2022-2024;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 664** concernant le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 28 septembre 2022.



Crystel Poirier, LL.L
Greffière